

## Intérêt d'une année Erasmus dans mon parcours

Par **Lawstudent1**, le **13/01/2016** à **08:24**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en L1 et j'aimerais m'orienter vers un master de droit des affaires/droit des affaires internationales voire un DJCE et j'aimerais vos avis par rapport à une année d'étude à l'étranger (L3 si cela se faisait) dans ce parcours, cela serait-il un plus pour tous les avantages que cela présente ou au contraire plutôt un inconvénient car on rate un an d'étude du droit français?

Merci de vos réponses!

Par **OOO**, le **13/01/2016** à **12:39**

<http://www.juristudiant.com/forum/interet-du-cursus-erasmus-pour-le-droit-des-affaires-t26412.html>

Par **bulle**, le **14/01/2016** à **07:03**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous orienter vers un magistère dans votre cas. Cela vous sera bien plus bénéfique qu'une simple année d'Erasmus et vous ne raterez pas une année de cours comme cela.

Par **Lawstudent1**, le **14/01/2016** à **08:12**

J'ai en effet entendu parler du magistère de Rennes (<http://www.droit.univ-rennes1.fr/visiteur/Formation+initiale/Etudier+à+la+faculter/Licences/Magistère+JAFB/>) mais j'imagine que c'est très sélectif sur les deux premières années de Droit et nos résultats, savez-vous s'il en existe d'autres similaires en France?

De plus, j'imagine qu'il faut alors essayer de valider des certificats d'anglais mais de ce que j'en sais il en existe plusieurs (TOEFL, TOEIC, IELTS) et je voulais savoir si certains sont à privilégier?